

FICHE-MESURE

OB4

Organisation de la veille internationale et de la surveillance épidémiologique en pandémie

Plan pandémie grippale

Validation : 13/10/2011

Ministère-pilote et rédacteur:
Ministère chargé de la santé

1. Objectifs

Les objectifs de la surveillance de la pandémie grippale sont les suivants :

- au niveau international, la détection d'un nouveau virus grippal à l'étranger pouvant affecter la population française sur le territoire national ou à l'étranger, l'évaluation de sa gravité en termes de morbidité et mortalité, le suivi de la progression de l'épidémie dans le monde et ses principales caractéristiques épidémiologiques ;
- au niveau national, la détection précoce d'un nouveau virus grippal et le suivi de sa progression en France, la surveillance des souches grippales en circulation et l'identification des populations les plus gravement touchées par le nouveau virus afin d'ajuster au mieux les mesures de contrôle.

2. Autres fiches en lien

/

3. Conditions de déclenchement et de levée de la mesure

/

4. Questions à poser par le décideur

/

5. Gradation possible en fonction de l'impact de la pandémie

/

6. Mode opératoire (porter une attention particulière aux questions de coordination interministérielle)

- La **veille internationale**, réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) depuis 2003, repose sur le recueil, l'analyse et l'interprétation des informations à partir de deux types de sources :
 - les autorités de santé nationales ou internationales (OMS et ses bureaux régionaux ECDC, ministères de la santé, EpiSouth...) les instituts de santé publique des différents pays (CDC, HPA, ASPC...) et le réseau de correspondants du Département international de l'InVS ;
 - les informations publiées sur les media et collectées à partir des outils de veille internationale (GPHIN, Argus, MediSys...).

Les informations documentées et validées sont utilisées pour suivre l'évolution de l'épidémie, en décrire les principales caractéristiques (description, temps, lieu, personnes, facteurs de risque...). Ces informations peuvent être utilisées pour adapter et anticiper les systèmes de détection et de surveillance ainsi que les mesures de contrôle.

Cette activité de veille internationale est coordonnée avec les autres systèmes de veille réalisés internationalement (OMS, ECDC, EpiSouth, CDC..).

- La **surveillance épidémiologique** de la grippe en médecine de ville, en métropole, repose sur le Réseau Unifié de grippe qui associe les données émanant du Réseau des Groupes régionaux d'observation de la grippe (Grog) et le réseau Sentinelles. Dans les départements d'outre-mer, elle est assurée par des systèmes similaires reposant sur des réseaux de médecins libéraux. Le recours aux soins à l'hôpital est surveillé par les passages et les hospitalisations pour grippe dans un réseau de services d'urgence, Oscour®. En cas de pandémie, il est complété par une surveillance des cas les plus graves, admis en réanimation. L'impact de la grippe sur la mortalité est estimé par l'analyse en temps réel du nombre de certificats de décès reçus par les mairies (Insee¹) et la létalité des cas graves et en différé par l'analyse des causes de décès figurant dans ces mêmes certificats (CépiDC²). La surveillance épidémiologique est complétée par la surveillance virologique, coordonnée par le centre national de référence. L'InVS surveille également les cas groupés d'infections respiratoires basses dans les collectivités de personnes âgées. Ce dispositif pourra être éventuellement complété par d'autres outils en fonction de la période de survenue de la pandémie sur le territoire (surveillance des cas individuels liés au nouveau virus grippal et surveillance des cas groupés).

7. Outils juridiques

/

8. Circulaires et références documentaires

Dossier grippe, site de l'InVS : http://www.invs.sante.fr/surveillance/grippe_dossier/default.htm

9. Indicateurs et contrôle d'exécution

- Nombre de cas confirmés par semaine et groupe d'âge si la surveillance individuelle est activée
- Nombre d'épisodes de cas groupés par semaine si la surveillance des cas groupés est activée
- Taux hebdomadaire d'incidence des syndromes grippaux par groupe d'âge et région
- Taux hebdomadaire d'hospitalisations pour grippe par groupe d'âge
- Taux hebdomadaire de mortalité toutes causes par groupe d'âge
- Nombre de cas graves par semaine et groupe d'âge

10. Commentaires

La surveillance individuelle de cas et celle des cas groupés dépendent des possibilités d'identification des cas possibles : elles ne pourront pas être mises en place si le début de la pandémie survient en période hivernale où le nombre de syndromes grippaux d'autres origines empêchera la confirmation systématique des cas possibles et rendra difficile l'évaluation de l'installation d'une circulation autochtone du nouveau virus à la phase initiale.

¹ Insee : Institut national des statistiques et des études économiques

² CépiDC : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès